



Dossier d'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le 01/03/2026
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Commune de Cournonterral

L'élaboration de la CTG repose sur une analyse circonstanciée de la réalité sociale d'un territoire afin de faire émerger un projet local global, adapté aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Le diagnostic permet de dégager des tendances qui conduisent à poser un certain nombre de questions, à repérer les points forts et les points faibles, à analyser l'adéquation entre l'offre et les besoins et à confronter celle-ci aux potentialités du territoire.

Sur cette base, et de manière partagée, les signataires et la Caf s'accordent sur les orientations à prendre en fonction des besoins à satisfaire et des moyens disponibles. Pour être opérationnelles, ces orientations sont à transformer en objectifs. Ensuite, en concertation avec les acteurs du territoire, des actions existantes à valoriser ou nouvelles à développer seront réfléchies en commission puis validées par les comités. La formulation des objectifs devra aussi rendre possible la mesure et l'évaluation des résultats attendus.

(

Personne en charge du dossier :

Nom : DOS SANTOS Mélanie

Fonction : Chargée de coopération

Téléphone : 06 74 37 31 19

Courriel : enfancejeunesse@ville-cournonterral.fr

Référent Caf :

Nom : BOUNIHI Amel

Fonction : Chargée de conseil et de développement

Téléphone : 06 12 34 08 76

Courriel : amel.bouhini@caf34.caf.fr

I. Contexte général

1. Introduction

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Après cinq années de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le partenariat engagé a démontré toute sa pertinence et sa capacité d'adaptation aux évolutions du territoire.

Succédant aux anciens Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), la CTG a permis de dépasser une logique centrée uniquement sur les dispositifs d'accueil pour s'inscrire dans une approche plus transversale et stratégique. Durant ces cinq années, elle a favorisé une meilleure coordination des politiques publiques locales en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et inclusion.

Ce cadre partenarial a également renforcé la coopération entre les acteurs institutionnels, associatifs et éducatifs, en structurant un dialogue régulier et en développant des actions concertées au plus près des besoins des habitants. La mutualisation des moyens humains, techniques et financiers a contribué à optimiser les ressources du territoire, à consolider les services existants et à en faire émerger de nouveaux, adaptés aux réalités sociales et démographiques.

Ces cinq années ont aussi été marquées par un contexte en mutation (crise sanitaire, évolutions réglementaires, tensions sur les ressources humaines, transformation des besoins des familles). La CTG a constitué un outil souple et stratégique permettant d'ajuster les priorités, d'expérimenter de nouvelles réponses et de maintenir une cohésion territoriale.

Au terme de cette première période, le bilan met en évidence une dynamique partenariale consolidée, une meilleure lisibilité des actions conduites et un ancrage renforcé du projet social de territoire. Cette expérience constitue désormais un socle solide pour engager une nouvelle phase de contractualisation, avec l'ambition de poursuivre le développement d'un service public local coordonné, équitable et adapté aux enjeux à venir.

2. Contexte de la démarche

1. Le partenariat avec la CAF et la CTG :

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



La CAF finance principalement les actions envers les familles. Elle cherche également à réduire les inégalités et les disparités sur un territoire.

La CTG est une convention de partenariat qui favorise la territorialisation de l'offre globale de services de la branche famille en cohérence avec les politiques locales. Cette CTG, qui tend à être généralisée sur tous les territoires, permet de fixer des priorités sur une période pluriannuelle et oriente les moyens mobilisés dans les différentes conventions de financements. La CTG met en œuvre des axes de travail identifiés à travers un diagnostic élaboré et qui porte sur l'ensemble des domaines d'interventions communs à la collectivité et à la CAF : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, le logement.

Les objectifs de la CTG sont les suivants :

- partager une vision globale et transversale du territoire et de ses enjeux ;
- clarifier, coordonner et rendre lisible les interventions des différents acteurs sur le territoire ;
- développer et adapter les équipements et services aux besoins des familles ;
- revisiter l'ensemble des actions et moyens mobilisés dans le but d'identifier les complémentarités et de dégager de nouvelles orientations.

Portant sur les différents domaines à la fois, cette convention vise à impliquer l'ensemble des acteurs concernés afin de renforcer l'efficacité, la coopération et la complémentarité entre les acteurs locaux traitant les mêmes problématiques du territoire.

2. Les réalités du territoire de Cournonterral :

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Depuis **2020**, Cournonterral a connu :

- ✓ une **croissance démographique notable**, passant d'environ 6 490 habitants à plus de 7 500 en quelques années ;
- ✓ une **dynamique soutenue autour de 2-3 % d'augmentation annuelle moyenne**, plus importante que la moyenne nationale ;
- ✓ une population **jeune et active**, mais avec une diversification des tranches d'âge nécessitant une offre de services adaptée aux familles et aux seniors.

Par conséquent, il est nécessaire d'adapter nos structures et nos services publics à cette démographie.

De plus, certains projets d'envergures se sont terminés pour la commune avec la construction de l'école primaire Eliette Bonnel.

Le lycée ouvre ses portes à la rentrée 2026 et la commune va débiter la construction de la halle des sports.

Le travail de concertation des acteurs du territoire sur le diagnostic, les orientations à définir et les actions à mettre en œuvre visent à permettre à notre commune de relever les défis nouveaux qui l'attendent et d'adapter nos services aux besoins évolutifs des familles.

3. Présentation du signataire

Compléter la partie correspondant à votre situation :

Situation 1	Situation 2	Situation 3
Commune de : Cournonterral	Intercommunalité :	Regroupement de communes sans statut juridique :
Représentée par son maire : William ARS	Représentée par son président :	Liste des communes et des maires signataires :
	Statut juridique :	Envoyé en préfecture le 01/03/2026 Reçu en préfecture le 01/03/2026 Publié le ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE
	Liste des communes :	

Elus référents :

Nom : VIDAL Gautier

Délégation : Enfance, Education, Sport et Associations

☎ : 06 06 70 10 62 58

Courriel : gautier.vidal@ville-cournonterral.fr

Nom : DELOBEL Anne

Délégation : Elue Petite Enfance

☎ : 06 61 81 12 41

Courriel : anne-marie.delobel@ville-cournonterral.fr

Nom : Solacroup Geneviève

Délégation : Elue à la culture

☎ : 06 75 15 82 59

Courriel : genevieve.solacroup@ville-cournonterral.fr

4. Les différentes instances

Afin de structurer la gouvernance, la CTG reposera sur trois niveaux de travail. Ces instances sont adaptables selon l'organisation en place et les besoins :

→ **Le comité stratégique**

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

S²LO

→ **Composition :**

- Pour la collectivité : le Maire ou le Président ou leur représentant, le Directeur général des services, la personne référente CTG, des personnes ressources en fonction des sujets.
- Pour la Caf : le président du Conseil d'Administration de la Caf ou son représentant, le Directeur général ou son représentant, le responsable de service, la personne référente CTG, des personnes ressources en fonction des sujets.

→ **Objet :**

- Définit le périmètre du partenariat et les principaux leviers de développement ;
- Valide les objectifs stratégiques et les thématiques d'intervention, le plan d'action, les indicateurs et les modalités d'évaluation, les bilans des actions menées ;
- Intervient en cas d'écart important.

→ **Le comité opérationnel**

→ **Composition :**

- Pour la collectivité : le Directeur général des services, les responsables de services, la personne référente CTG, des personnes ressources en fonction des sujets.
- Pour la Caf : le représentant de la Direction, l'agent de développement territorial, les personnes ressources en fonction des sujets.
- Le cas échéant, les partenaires et acteurs de terrain, directeurs d'agence de la solidarité, représentants de parents, habitants et usagers.

→ **Objet :**

- Assure l'animation et le suivi de la CTG et rend compte au niveau stratégique ;
- Définit les axes d'intervention et des actions prioritaires, les modalités de mise en œuvre, les indicateurs de suivi et d'évaluation ;
- Arrête les plans d'actions et rend compte des effets des actions mises en œuvre ;
- Elabore les indicateurs et les modalités d'évaluation, contribue à l'évaluation des actions mises en œuvre ;
- Corrige les écarts.

→ **Les comités techniques thématiques**

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

→ **Composition :**

- Pour la collectivité : le responsable de service, la personne référente CTG, des personnes ressource en fonction des sujets (direction ALP-ALE, coordination projets ...)
- Pour la Caf : le responsable de service, l'agent de développement territorial, le travailleur social, les personnes ressources en fonction des sujets.
- Le cas échéant, les référents des partenaires et acteurs de terrain sur la thématique.

→ **Objet :** Elabore et suit les projets, analyse les conditions réglementaires, financières, les impacts, la pertinence et l'efficacité des propositions d'action et de développement pour éclairer les instances décisionnelles.

5. Les missions du chargé de coopération CTG

Afin d'accompagner la montée en compétence et/ou la mobilisation du profil requis, cette fiche repère reprend les attendus du poste de chargé de coopération CTG avec l'exigence de qualification sur les thématiques couvertes et le pilotage de projets.

Les postes de coordination CEJ ont évolué vers des postes de chargé de coopération CTG qui se doivent d'avoir une vision stratégique globale à travers la conduite de projets territoriaux.

Le chargé de coopération met en œuvre les orientations politiques et stratégiques de la collectivité en matière de développement social dans une dynamique de territoire. La collectivité dispose ainsi d'une vision transversale et prospective qui permet de proposer une réponse adaptée aux besoins identifiés sur le territoire communal ou intercommunal.

Le chargé de coopération CTG reste l'interlocuteur privilégié du chargé de conseil et de développement (CCD) de la Caf.

Les missions

- ✓ **La conduite de diagnostic**
- ✓ **L'assistance et le conseil auprès des élus :**
 - Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs du territoire
 - Traduire les orientations politiques en plans d'actions
 - Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions
- ✓ **L'accompagnement de l'atteinte des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG :**
 - Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial, concevoir, formaliser, conduire des programmes ou des projets opérationnels
 - Poursuivre le maillage territorial des équipements et des services à l'échelle communale ou intercommunale
- ✓ **Le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels :**
 - Synthétiser les attentes et besoins des partenaires
 - Mobiliser les acteurs locaux : organiser et animer les instances de pilotage, techniques et les groupes de travail
 - Accompagner les porteurs de projets
 - Favoriser les échanges d'expériences, le travail en réseau et l'information des partenaires
- ✓ **L'organisation et l'animation de la relation avec la population :**
 - Favoriser les relations entre institutions, acteurs locaux et population
 - Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
 - Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public
- ✓ **La contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre :**
 - Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi
 - Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation

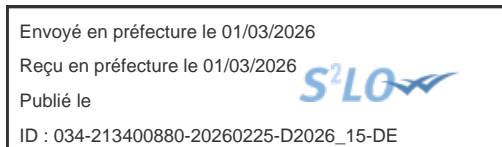
- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel, politique
- Partager et communiquer les résultats de l'évaluation afin de réajuster la stratégie de développement

Les compétences

- Méthodes d'analyse et outils de diagnostics de territoire
- Méthodes et outils du développement local
- Techniques d'animation et d'intelligence collective
- Capacité de coordination des acteurs locaux
- Capacité de pilotage des projets et des groupes de travail

La fonction de coordination cofinancée par la Caf consiste à mettre à disposition de la Caf un interlocuteur privilégié du chargé de conseil et en développement Caf (CCD) pour mettre en œuvre la politique contractuelle.

Au vu de la taille de la collectivité, cette fonction de chargé de coopération Ctg est assurée par deux personnes.



Les référentes :

Nom Prénom : DOS SANTOS Mélanie

Fonction : Cheffe de pôle Enfance Jeunesse

Téléphone : 06 74 37 31 19

Courriel : enfancejeunesse@ville-cournonterral.fr

Nom Prénom : WAHBI Salam

Fonction : Animatrice, coordinatrice CLAS et Parentalité

Téléphone : 06 70 38 43 14

Courriel : parentalité@ville-cournonterral.fr

6. Les partenaires territoriaux

L'offre d'accueil Petite Enfance :

Le multi-accueil « Les Bout'choux »

Fonctionnement

Le multi-accueil fonctionne selon le dispositif de la Prestation de Service Unique (PSU) et dispose d'une capacité d'accueil de 40 enfants par jour.

L'équipe est composée de :

- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants, Directrice
- 1 Auxiliaire de Puériculture, Directrice adjointe
- 1 Éducateur de Jeunes Enfants, troisième de direction
- 1 Infirmière
- 4 Auxiliaires de Puériculture
- 6 animateurs
- 1 Cuisinière
- 1 Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le 
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

Entre 2016 et 2019, la structure a accueilli chaque année entre 73 et 80 enfants différents, selon des modalités variées : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

De 2020 à 2025 ce sont entre 72 et 79 enfants qui ont fréquenté la structure.

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental, deux places (équivalent temps plein) sont réservées afin de favoriser l'accès à un accueil collectif pour des familles en situation de grande précarité financière ou nécessitant un accompagnement à la parentalité.

Année	Nbre d'enfants accueillis	4 à 5j /semaine	2 à 3j /semaine	1j et moins /semaine
2016	80	59	7	14
2017	78	57	11	10
2018	76	47	17	12
2019	73	44	19	10
2020	79	56	12	11
2021	77	51	16	10
2022	76	53	15	8
2023	79	54	17	8
2024	77	49	19	9
2025	72	53	15	4

- **L'accompagnement à la parentalité**

L'équipe assure une mission de soutien, d'écoute et de conseil auprès des parents, dans une posture bienveillante, sans discrimination ni jugement. En partenariat avec la puéricultrice de secteur de la PMI, la structure veille à rester accessible à toutes les familles, en particulier celles rencontrant des difficultés, afin de prévenir l'isolement et de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale.

Un travail d'accompagnement et de mise en confiance est mené, notamment auprès des familles orientées par la puéricultrice de secteur, afin que l'accueil proposé soit pleinement bénéfique pour l'enfant et que les parents puissent confier leur enfant en toute sérénité.

L'équipe joue également un rôle de guidance éducative. Les familles accueillies ont parfois besoin d'être soutenues et valorisées dans leur rôle parental, et expriment une demande de conseils et d'accompagnement. La structure peut aussi accueillir des enfants présentant un retard de développement ou nécessitant une stimulation particulière, dans une démarche inclusive visant à favoriser leur épanouissement et à prévenir toute forme d'isolement.

- **Les dispositions particulières pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap**

Signataire de la charte en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap, la structure s'engage dans une démarche inclusive. L'équipe bénéficie de l'accompagnement d'une psychologue, qui anime des temps d'analyse de pratiques, ainsi que d'une Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI), intervenant pour soutenir et former les professionnels.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est avant tout accueillir un enfant avec des besoins fondamentaux communs à tous, tout en tenant compte de ses spécificités. C'est également accompagner sa famille avec respect, en reconnaissant pleinement l'enfant dans son individualité, sans jugement. Afin de garantir un accueil adapté et de qualité, un projet d'accueil individualisé est élaboré en concertation **avec la famille.**

- **La place des parents**

La structure identifie avec les parents leurs besoins et leurs attentes concernant l'accueil de leur enfant et assure un lien régulier autour du projet pédagogique.

Les parents occupent une place essentielle dans la vie du multi-accueil. L'équipe veille à respecter leurs choix éducatifs, leur culture et leurs convictions, et s'engage à être à l'écoute de leurs questionnements ou difficultés, dans une démarche respectueuse et sans jugement.

- **Liste d'attente**

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

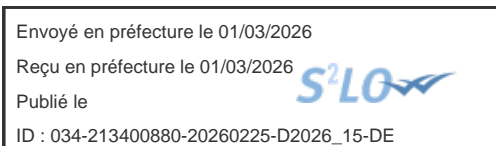
Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



La demande d'accueil demeure soutenue, notamment en raison de l'arrivée régulière de nouveaux habitants sur la commune. Toutefois, pour la première fois cette année, nous constatons les effets de la baisse de la natalité.

Les difficultés d'attribution de places concernent principalement les enfants âgés de 1 à 3 ans. En effet, lorsqu'ils n'intègrent pas la structure dès le groupe des bébés, l'accès à une place par la suite devient plus complexe.



La micro-crèche « Les Ptit's Lutins du Coulazou »

- **Fonctionnement :**

La micro crèche « Les P'tits Lutins du Coulazou » a ouvert le 22/08/2018, c'est une micro crèche associative à but non lucratif. Sa capacité d'accueil est de 10 places par jour et elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30/18h30 du lundi au vendredi.

Au départ, l'établissement était fermé seulement 4 semaines : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël et le vendredi de l'Ascension. Depuis 2024, la structure ferme 1 semaine en plus au mois d'Avril, soit 5 semaines au total.

Jusqu'à 2021, l'équipe était composée de 6 professionnels. 5 professionnels encadrant le groupe d'enfants, soit 1 éducatrice de jeunes enfants à temps plein et 4 animatrices de jeunes enfants (dont 2 à temps pleins et 2 à temps partiels) plus 1 agent d'entretien à temps partiels. 4 professionnels résidaient sur la commune et tous les professionnels en CDI.

Aujourd'hui, l'équipe compte toujours 6 professionnels mais tous encadrent les enfants. 5 professionnels (3 en temps pleins et 2 à temps partiels) sont en CDI et 1 professionnel en contrat d'apprentissage. 2 vivent sur la commune de Cournonterral.

Les 4 objectifs fondamentaux sont :

- Epanouissement des enfants
- Confiance en soi et développement de sa personnalité
- Accompagner vers l'autonomie
- Apprendre à vivre ensemble

L'association est gérée par une association. Tous les membres du conseil d'administration sont des bénévoles et effectuent la gestion financière de l'établissement.

Le fonctionnement interne et pédagogique de l'établissement est assuré par la direction de l'établissement.

L'établissement fonctionne en mode PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant). C'est à dire que ces les familles qui sont facturées directement et payent l'ensemble des services proposés

directement à la structure. Ils perçoivent directement l'aide de la CAF en fonction de leur revenus et leur quotient familial. La majorité des contributions viennent donc de la contribution financière des familles. (cela représente 95% du CA)

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **Bilan 2018/2019 (Aout à Juillet 2019) :**

Au total, 20 enfants ont été accueillis sur l'établissement, dont 19 familles. Sur les 19 familles, 15 familles résident la commune de Cournonterral. La majorité des enfants sont accueillis en accueil régulier (19 enfants) et seulement un enfant en accueil occasionnel.

La majorité des contrats sont des contrats à temps partiels (moins de 4 jours), seules 6 familles sont sur des contrats de 4 jours ou plus.

Départ en cours d'année :

→ 1 enfant est rentré à l'école en janvier 2019

→ 2 enfants ont déménagé en cours d'année

Départ en fin d'année :

→ 4 enfants sont partis pour une rentrée scolaire en sept 2019

Les projets de l'année étaient basés essentiellement sur une structuration interne :

- mise en place de l'organisation interne et fonctionnement d'une équipe nouvelle
- création de projets internes « le vivant à la crèche » ; mise en place d'un petit potager, accueil d'animaux (poisson, tortue)
- accueil de stagiaires et début de partenariat avec un lycée

- **Bilan 2019/2020 (Aout 2019 à Juillet 2020)**

Au total, 18 enfants ont été accueillis sur l'établissement, dont 16 familles. Sur les 16 familles, 13 familles résident la commune de Cournonterral.

La majorité des enfants sont accueillis en accueil régulier (16 enfants) et seulement deux enfants en accueil occasionnel depuis Juin 2020. La micro crèche a accueilli un enfant en situation de handicap.

La majorité des contrats (10 contrats) sont des contrats à temps pleins (4 jours à 5 jours) et 8 contrats à temps partiels.

-Fréquentation : 80% en moyenne, congés

On observe moins de demandes d'accueil pour les mercredis après-midi.

Départ en cours d'année : → Suite à la crise sanitaire : 2 arrêts de contrat


→ 1 enfant a déménagé en Mai

Départ en fin d'année :

→ 11 enfants sont prévus pour une rentrée scolaire en septembre 2020

D'un point de vue financier, malgré que la crèche a fermé pendant 2 mois à cause du Covid, l'association a décidé de maintenir les salaires à 100% pour les salariés et n'a pas facturé aux familles. Les aides de la CAF et la trésorerie de la crèche a pu permettre d'absorber la perte financière.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Les projets de l'année ont été basés sur « l'ouverture » :

- Ouverture à l'Autre : participation à la journée Trisomie 21, mise en place d'atelier « Eveil corporel » avec l'association Corps en mouvement,
- Ouverture vers l'extérieur : sorties régulières organisées : piscine Poséidon, médiathèque, participation à la journée petite enfance,
- Installation du projet « La communication gestuelle associée à la parole » : formation de l'équipe entière et mise en place au quotidien auprès des enfants.
- Mise en place d'analyse de la pratique à raison d'une réunion tous les 2 mois avec une psychologue
- Mise en place d'un partenariat avec un pédiatre pour le suivi santé des enfants à raison d'une fois par mois

- **Bilan 2020/2021 (Aout 2020 à Juillet 2021)**

Au total, 16 enfants ont été accueillis sur l'établissement, dont 15 familles. Sur les 16 familles, 13 familles résident la commune de Cournonterral.

La majorité des enfants sont accueillis en accueil régulier (14 enfants) et seulement 2 enfants en accueil occasionnel.

La majorité des accueils sont des enfants accueillis à temps pleins (4 jours à 5 jours/semaine) ou temps partiels (2 à 3 jours/semaine)

Fréquentation : 78% en moyenne sur l'année, la moyenne est de 10 enfants/jours sauf sur les lundis et les mercredis où il reste 1 place de libre en début de période. Un occasionnel est venu compléter les effectifs mais l'abaissement n'a pas réussi à remplir sur l'ensemble des journées car difficulté de trouver un contrat simplement sur les mercredis et beaucoup de changements dans les contrats d'accueil qui demandent de se réajuster en permanence et induit un manque financier.

Les projets de l'année sont basés sur « Poursuite de l'ouverture et création de projets

interne » :

- Poursuite des projets éducatifs avec la médiathèque, la piscine
- Sorties au parc animalier et « ciné crèche »
- Projets interne avec la mise en place d'atelier cuisine, d'ateliers potager
- Prêt de livres aux familles
- Poursuite des ateliers d'éveil corporel et mise en place d'ateliers musicale avec des intervenants extérieurs locaux
- Création d'un espace snozelen
- Projet en cours d'un partenariat avec l'Ehpad mais compliqué à cause de la crise sanitaire
- Adhésion à l'association Halte pouce
- Création d'un groupe de co-vision avec les autres micro crèche du territoire
- Formations de l'équipe : formations individuelles « Itinérance Ludique, Snozelen, sur la Bienveillance. Formation collective pour l'ensemble de l'équipe : Secouriste au travail + la frustration chez l'enfant + formation collective sur le développement typique et atypique des enfants avec l'association Halte pouce.
- Participation au comité de pilotage + rencontres avec la commune dans le cadre de la CTG
- Développer le partenariat avec les différents écoles et accueil de nombreux stagiaires dans le cadre de leurs études : Collège, lycée, Bac pro, Cap petite enfance, EJE ...
- Nouveau partenariat avec un médecin de la commune le Dr Passeron pour le suivi des enfants

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



***BILAN 2021/2022 (Août 2021 à Juillet 2022)**

Au total, 17 enfants accueillis sur l'année dont 16 familles. La majorité des familles sontournonterralaises et nous observons une augmentation des demandes et des effectifs concernant des familles installées sur le nouveau quartier Hélios. Toujours beaucoup de demandes sur la liste d'attente.

Plusieurs arrêts maladies des enfants suite aux maladies infantiles et COVID engendrant un impact financier sur l'établissement. L'objectif est d'essayer de stabiliser le budget suite aux absences des enfants mais également les arrêts maladies du personnel et à l'augmentation des coûts de fonctionnement (repas, électricité, salaires ..) qui évolue sans cesse.

Plusieurs pistes de réflexion sont menées sans toucher à la qualité du travail effectuée au quotidien, aux actions pédagogiques menées par l'équipe encadrante et sans trop de répercussions sur la participation des familles et de notre volonté de continuer les accueils à l'heure et non à la tarification à la journée comme la majorité des micro-crèches privées.

Il est décidé de monter les effectifs à 12 enfants les matinées pour absorber le coût de fonctionnement qui est de plus de 10 000€/an.

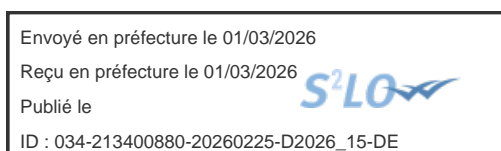
De nouveaux décrets et réglementation sont à mettre en place. Cela génère beaucoup de travail administratif.

L'équipe continue les partenariats mis en place avec l'ensemble des partenaires locaux, plus adhésion à l'association les P'tits Loup et sorties programmées sur l'ancienne ludothèque. Mise en place d'une manifestation festive autour du carnaval avec les autres établissements d'accueil collectif du territoire.

L'équipe poursuit ces formations interne et collective. La directrice s'engage sur une formation professionnelle d'art-thérapeute sur plus d'un an.

Première visite de contrôle de la PMI qui s'est très bien passée, de bons retours sur le fonctionnement et l'équipe.

Plusieurs petits travaux ont été réalisés pour l'aménagement des espaces intérieurs ainsi que l'installation d'un store et peinture dans les espaces de vie et d'accueil. Réflexion portée sur la réduction de l'utilisation des appareils électriques, l'utilisation de la climatisation et réduction de l'eau dans une perspective de réduire l'impact sur nos factures mais dans le cadre de l'écologie et du développement durable.



***BILAN 2022/2023 (Août 2022 à Juillet 2023)**

Au total 20 enfants ont été accueillis sur l'établissement avec des rentrées échelonnées suite à des départs anticipés et des nouveaux accueils.

Suite à la nouvelle réglementation concernant la convention collective et des coûts qui continuent à augmenter, il a été décidé pour équilibrer le budget (augmentation cette année de 15 000€ supplémentaire) de passer 3 jours par semaine à 12 enfants accueillis simultanément et les deux autres jours rester à 10 enfants. Pour le maintien de la qualité d'accueil, la masse salariale a évolué afin d'être en permanence 3 professionnels auprès des enfants lorsque le groupe est à 12. Un contrat de travail de 24 h est passé à 30h/semaine.

Les projets internes et les partenariats mis en place se poursuivent. Un nouveau partenariat est mené avec une association de St Georges pour développer nos activités autour du potager.

Une réorganisation du fonctionnement interne est mise en place avec un accueil à 12 certains jours. Les sorties extérieures à l'établissement sont favorisées.

L'équipe poursuit ces formations collectives au minimum 1 par an pour l'ensemble de l'équipe et 1 formation individuelle par salariée.

Plusieurs travaux ont également été effectués dans l'objectif d'un accueil à 12 pour rééquilibrer le budget, à savoir : réaménagement de l'espace cuisine et achat de mobilier ; réaménagement de l'espace repas en accord avec la PMI, réaménagement de la buanderie, du local extérieur pour améliorer le rangement et le stockage des jeux.

Plusieurs actions solidaires sont menées auprès des familles (vente de chocolats, vente de fleurs, carte de vœux ...) afin de récolter un peu d'argent pour participer aux différentes actions éducatives et l'achat de nouveaux jeux ou mobilier. De nouveaux partenariats sont mis en place et notamment avec un ESAT de Montpellier. Des actions en lien avec les réalités sociales et écologiques sont menées comme la récupération de piles, récupération de matériel pour les pays en détresse comme la Turquie suite aux séismes ou dons de vêtements pour des enfants défavorisés, etc. ... Par ces actions, la crèche s'inscrit dans les politiques sociales du territoire et du pays.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

S²LO

- **BILANS**

Pour l'année 2023/2024, nous avons accueillis au total 21 enfants (dont 18 enfantsournonterralais)

Pour l'année 2024/2025, nous avons accueillis au total 19 enfants (dont 15 enfantsournonterralais)

Pour l'année 2025/2026, nous accueillons actuellement au total 16 enfants (dont 15 enfantsournonterralais)

D'ailleurs, il me reste 2 places vacantes pour les mercredis pour des enfants

La micro-crèche « Les mains enchantées »

En attente de retour de la MC.

Le Relais Petite Enfance (RPE) :

En attente de retour du RPE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3/6 ans

L'ALSH 3/6 ans fonctionne avec un projet pédagogique qui cible les actions et l'accueil des enfants uniquement pendant les vacances scolaires. Un thème annuel est décomposé en sous thèmes pour chaque période de vacances, qui sert de fil conducteur et d'univers pour la mise en place des animations. Nous structurons nos programmes autour d'activités créatives, ludiques ou sportives en lien avec la thématique mais aussi nous utilisons tout le tissu de partenaires à notre disposition (médiathèque, ludothèque, piscine de la Métropole, bergerie communale). De plus, nous avons mis en place de nombreux projets intergénérationnel avec la crèche « les Bout'Choux » (depuis 2007), avec les autres structures (primaires et préados) et depuis 2 ans avec des rencontres plus régulières à la Maison de Retraite de la commune.

Nos locaux sont situés dans le parc du château Mallet. Ces locaux sont dédiés aux accueils de loisirs et ne sont pas dans l'école.

En 2024-2025, la demande était tellement forte que nous avons dû ouvrir une annexe pour les grandes sections dans les locaux de l'école maternelle, dans la salle anciennement Dojo. Cette pièce a été réaménagée en accueil périscolaire.

Ces dernières années, la fréquentation a augmenté, nous obligeant à ouvrir une annexe en 24-25.

Pour la rentrée 25-26, l'annexe a dû être fermée car le nombre de grandes sections n'étaient pas suffisant pour utiliser le dojo.

Année	Mercredis	Petites Vacances (Novembre, Février, Avril)	Vacances Noel (dès 22)	Été
2016	13	17		22
2017	16	17		20
2018	21.5	19.5		19
2019	20	18.5		20
2020	25	33 (confinement)		
2021	39	25 (perturbation covid)		
2022	42	27	36	32
2023	39	31	31	32+21
2024	37	38	27	30+22
2025	32	36	17	26+23

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
 Reçu en préfecture le 01/03/2026
 Publié le
 ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) 3/6 ans :

Sur les années 2016, 2017 et 2018, le temps scolaire s'étalait sur 5 jours avec la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 15h à 16h30 les mardi et jeudis pour les écoles maternelles et élémentaires. A partir de septembre 2018, la commune a décidé, en concertation avec les équipes enseignantes et les parents, de revenir à la semaine de 4 jours.

Sur l'ALP L'équipe d'animation est la plus constante avec une majorité de titulaire. Les temps de formation plus nombreux ont aussi été précieux.

- **Accueil du matin**

Les enfants sont accueillis par des animateurs dans des salles dédiées aux activités manuelles, au jeu symbolique, aux jeux de société et aux histoires.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **Temps méridiens**

L'équipe est composée d'une direction, une direction adjointe et d'animateurs. La restauration est divisée en 2 services ; un groupe (ceux qui font la sieste en priorité) part manger puis une transition avec des activités calmes est assurée avant le temps de sieste, l'autre groupe part en activité (un planning est mis en place à la semaine et les enfants sur choisissent chaque jour) puis va manger. L'accent est mis sur l'éducation alimentaire par le mimétisme, goûter par des petites quantités et la relation de confiance avec les enfants.

- **Accueils du soir**

Les enfants sont accueillis par des animateurs. Les enfants sont partagés en deux groupes d'âges pour un temps de goûter. Puis des activités manuelles, des jeux et des temps d'histoire sont proposées aux enfants.

- **Temps d'activités périscolaires (TAP) jusqu'à juillet 2018**

Pour les maternels, la mise en place des TAP a été plus compliquée car ils ont besoins de repères et le changement de rythme n'a pas toujours été facile à intégrer. Les petites sections notamment ont mis chaque année plusieurs semaines avant de pouvoir choisir et profiter pleinement des activités proposées. Nous avons sollicité le tissu associatif local pour proposer toute une gamme d'activités variées (Judo, Musique, Jeux traditionnels, Relaxation, Art, Sports de balles...)

- **Rentrée 2025**

En septembre 2025, l'école primaire Eliette Bonnel a été ouverte. Elle est composée de 2 classes maternelles et de 9 classes élémentaires.

2 classes ont été transférées dans cette nouvelle école.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026 Reçu en préfecture le 01/03/2026 Publié le ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE	
--	---

- **Moyenne des effectifs sur la période 2016-2025**

Nous avons connu une nette augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs périscolaire. L'ouverture de 4 classes maternelles entre 2019 et 2025 ont largement fait augmenter la fréquentation de l'accueil.

La commune a dû construire une extension de la cantine afin de pouvoir accueillir tous les enfants.

Année	ALP Matin	ALP Midi	ALP Soir	TAP
2016	L,M,J,V : 8 Mer : 7	L,M,J,V : 79	10	63
2017	L,M,J,V : 11 Mer : 9	L,M,J,V : 95	13	90
2018	L,M,J,V : 20	L,M,J,V : 96	28	Arrêt en sept
2019	L,M,J,V : 24	L,M,J,V : 101	33	
2020	14	87	13	COVID
2021	14	104	15	COVID
2022	24	127	28	
2023	24	149	61	
2024	25	146	53	
2025	27	159	57	

L'offre d'accueil Enfance Jeunesse :

Accueil de Loisirs Périscolaire Élémentaire (Château Mallet)

L'ALP du Château Mallet est situé dans les locaux de l'école Georges Bastide, sur le site du Château Mallet qui accueille 4 classes. Nous avons à notre disposition un petit local et un préfabriqué mais aussi un accès privilégié au parc du Château.

- **Accueil du matin**

Les enfants sont accueillis par un animateur de 7h30 à 8h20. Il leur est proposé des jeux calmes adaptés au rythme particulier de ce début de journée.

- **Temps méridiens**

En 2016, le temps de restauration était fractionné en deux services. Les enfants bénéficiaient d'un temps de restauration d'une heure et une heure d'activités.

Dès la rentrée scolaire 2017, les enfants et l'équipe d'animation ont bénéficié d'un nouveau mode de restauration : le self. Il a fallu réajuster les activités proposées sur ce temps car les groupes d'enfants sont en perpétuel roulement.

L'équipe d'animation est composée de 4 animateurs et 1 directrice qui proposent différents pôles d'activités (grands jeux dans le parc, jeux de cour, activités manuelles). Il y a eu aussi plusieurs projets sur les années 2018 et 2019 (prévention de la discrimination, fifre, sports modernes...).

Depuis la mise en place du self, les enfants mangent plus au calme et nous ont fait de nombreux retours positifs sur cette nouvelle possibilité de choix dans les éléments du repas.

La fréquentation est stable sur l'ensemble de la période de 2016 à 2019.

- **Accueils du soir**

Les enfants sont accueillis par 2 animateurs qui proposent majoritairement des activités extérieures.

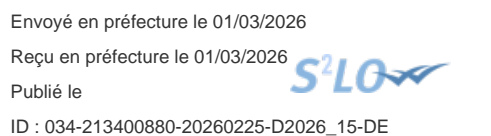
- **Temps d'activités périscolaires (TAP) jusqu'en juillet 2018**

Sur l'ensemble des années 2016-2018, la commune a développé des activités de qualité en lien avec les associations locales. Ces activités avaient lieu de 15h à 16h30 les mardis et vendredis.

Les équipes d'animations ont mis en place de nombreux projets et le tissu local a permis d'étoffer la liste des propositions. Nous avons proposé aux enfants des écoles les activités suivantes :

Judo, Boxe, Volley, Tambourin, Football, Rugby, Hand-ball, Basket, Grands jeux, Yoga, Piscine. Danse contemporaine, Country, Zumba, Langues, Découverte de l'environnement, Bricolage, Musique, Pêche, Découverte des animaux...

- **Rentrée 2025**



En septembre 2025, l'école primaire Eliette Bonnel a été ouverte. Les 4 classes du Château Mallet ont été déplacées dans cette école.

- **Moyenne des effectifs sur la période 2016-2025**

Année	ALAE Matin	ALAE Midi	ALAE Soir	TAP
2016	L,M,J,V : 5 Mer : 4	L,M,J,V : 54	8	60
2017	L,M,J,V : 6 Mer : 5	L,M,J,V : 62	9	62
2018	L,M,J,V : 8	L,M,J,V : 60	12	Arrêt en sept
2019	L,M,J,V : 9	L,M,J,V : 55	15	0
2020	6	52	6	COVID
2021	7	55	7	COVID
2022	10	58	10	
2023	15	67	20	
2024	10	67	22	
2025	18	91	21	

Accueil de Loisirs Périscolaire Élémentaire (Esplanade)

- **Accueil du matin**

Entre 2016 et 2019, peu de changement sur le temps d'accueil du matin. Les enfants sont accueillis par deux animateurs (3 en 2019 avec l'augmentation des effectifs) dès 7H30 avec des activités dites calmes (jeux de société, petites activités manuelles, de la lecture...).

- **Temps méridiens**

En 2016, le temps de restauration était fractionné en deux services. Les enfants bénéficiaient d'un temps de restauration d'une heure et une heure d'activités. Ces temps d'activités comprenaient différents pôles d'animation : jeux extérieurs ou sportifs, activités manuelles, petits jeux d'intérieur.

Dès la rentrée scolaire 2017, les enfants ont bénéficié d'un nouveau mode de restauration : le self. Il a fallu réajuster les activités proposées car les groupes d'enfants sont en perpétuel roulement. On retrouve des pôles d'activités : jeux sportifs, activités manuelles...

Une rotation des classes a été mise en place avec une occupation moyenne de 40-50 enfants dans la salle de restauration (contre 60-70 avant le self). Ce mode de restauration permet à l'enfant de gagner en autonomie. Il a aussi permis de voir une forme de sérénité s'installer autour du repas, pour les enfants comme pour le personnel, avec un volume sonore considérablement réduit et moins de temps de régulation à mettre en place.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



L'équipe a évolué pour s'adapter à l'augmentation de fréquentation de ces 2 dernières années. L'équipe n'était constituée que de 7 animateurs et 1 directeur en 2017 pour aboutir en 2019 à une équipe de 9 animateurs, 1 directrice et 1 directrice adjointe.

Suite à l'ouverture de 5 classes en 2020 et 2025, 3 services ont été organisés et un poste de direction adjointe a été créé.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **Accueils du soir**

Entre 2016 et 2019, là aussi nous avons eu peu de changement. Une garderie gratuite est proposée entre 16h30 et 17h puis un accueil de loisirs est mis en place de 17h à 18h30 avec une facturation par demi-heure. 3 animateurs assurent les activités et les enfants accueillis bénéficient de trois pôles d'animation : jeux sportifs, jeux divers et activités manuelles.

La garderie gratuite a été annulée à la rentrée 2022.

- **Temps d'activités périscolaires (TAP) jusqu'en juillet 2018**

Sur l'ensemble des années 2016-2018, la commune a développé des activités de qualité en lien avec les associations. Ces activités avaient lieu de 15h à 16h30 les mardis et vendredis.

Les équipes d'animations ont mis en place de nombreux projets et le tissu local a permis d'étoffer la liste des propositions. Entre autres, nous avons proposé aux enfants les activités suivantes :

Judo, Boxe, Volley, Tambourin, Football, Rugby, Hand-ball, Basket, Yoga, Piscine, Danse contemporaine, Country, Zumba, Langues, Bricolage, Musique, Pêche.

- **Rentrée 2025**

En septembre 2025, l'école primaire Eliette Bonnel a été ouverte. 3 classes ont été transférées dans cette école.

• **Moyenne des effectifs sur la période 2016-2025**

Année	ALAE Matin	ALAE Midi	ALAE Soir	TAP
2016	L,M,J,V : 21 Mer :	L,M,J,V : 126	28	145
2017	L,M,J,V : 16 Mer :	L,M,J,V : 115	18	135
2018	L,M,J,V : 26	L,M,J,V : 120	37	Arrêt en sept
2019	L,M,J,V : 37	L,M,J,V : 130	50	
2020	14	125	14	COVID
2021	14	143	17	COVID
2022	14	146	29	
2023	28	180	54	
2024	32	201	62	
2025	28	190	57	

ALSH 6/9 ans :

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Sur la période, nous avons connu différents incidents climatiques qui ont modifié le lieu d'accueil de l'ALSH Primaire. En effet, en 2016, nous utilisons un préfabriqué attenant au parc du Château Mallet et situé dans la cour de l'école élémentaire G.Bastide (Château Mallet). Puis, en 2017, une classe a dû être aménagé en urgence dans ce local donc l'ALSH Primaire a déménagé dans les locaux de l'ALP Primaire Esplanade, au sein de l'école élémentaire G. Bastide toujours mais sur le site de l'Esplanade (l'école étant séparée sur 2 sites distincts).

Ce fonctionnement est amené à évoluer car des travaux de rénovation ont été menés et le préfabriqué du Château Mallet accueillera à nouveau l'ALSH Primaire à partir de 2020.


L'équipe est généralement constituée d'une directrice et 4 animateurs pour les mercredis 5 animateurs pour les vacances. Ce chiffre a parfois varié en fonction des accompagnements aux activités associatives plus ou moins nombreux que nous faisons les mercredis. En effet, afin de favoriser la découverte sportive et culturelle des enfants, nous avons crée un partenariat avec les familles et les associations pour que tous les enfants puissent accéder aux activités et pas seulement ceux dont les parents sont disponibles. Le projet d'accueil et d'intégration des enfants porteurs de handicap peut faire varier aussi l'encadrement car nous souhaitons permettre aux équipes de pouvoir détacher spécifiquement un animateur quand cela est nécessaire.

- **Rentrée 2025**

Avec la délocalisation des classes dans le nouveau groupe scolaire, l’ALE primaire occupe désormais 2 espaces, anciennement des classes, à l’étage.

Le préfabriqué est copartagé avec l’école occitane qui occupe les anciennes classes du rez de chaussée.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
 Reçu en préfecture le 01/03/2026
 Publié le
 ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **Moyenne des effectifs sur la période 2016-2025**

Année	Mercredis	Petites Vacances (Novembre, Février, Avril)	Vacances Noel (dès 22)	Été
2016	18	16		19
2017	22	21		25
2018	24	21		28
2019	24	26		27
2020	24	32	COVID	27
2021	26	33	COVID	45
2022	28	30	28	38
2023	32	32	23	23+16
2024	34	37	16	42+35
2025	34	31	12	54+30

Club-Préados 10/13 ans

- **Fonctionnement général**

Le club préados de Cournonterral s’est développé au cours de l’année 2012, toujours intégré à l’ALSH primaire mais conçu comme espace dédié pour les 10-13 ans.


Tout au long de la période 2016-2019, le Club Préados a connu un grand succès. Si les effectifs ont pu varier sur certaines vacances, dans l’ensemble les retours des familles, des jeunes et des équipes sont très positifs. Il semble pertinent de dédier un accueil spécifique pour cette tranche d’âge qui a des besoins et un rythme différent des 6-9 ans auxquels ils étaient autrefois mélangés.

Depuis 2022, une section 14-17 ans s’est ajouté au groupe des pré-ados pendant les vacances scolaires. Cet accueil permet aux ados qui le souhaite de participer à la vie collective du centre.

En 2025, nous avons eu l’opportunité de rénover une maison qui accueillera en 2026 la section ados afin que les jeunes puissent s’investir dans un lieu qui leur est propre.

En 2022, la commune de Cournonterral à intégrer le dispositif intercommunal divers jeunes qui organise la rencontre des jeunes entre les communes pendant les vacances scolaires.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **Moyenne des effectifs sur la période 2016-2025**

Année	Mercredis	Petites Vacances (Novembre, Février, Avril)	Été
2016	8	10	13
2017	9	12	15
2018	15	15	22
2019	14	19	16
2020	8	15	11
2021	9	15	22
2022	8	12	19
2023	4	13	23+10
2024	7	13	17+9
2025	6	13	21+13

Pôle Jeunesse 14/17 ans

- **2016 - Bilan et fréquentation :**

Nous avons hélas eu peu de jeunes sur l'année 2016 au niveau du pôle jeunesse. Cela a eu pour effet d'arrêter l'accueil sur les soirs, quelques jeunes venaient encore les mercredis après-midi pour participer à des ateliers cuisine ou des jeux mais le public peine à se renouveler. Les locaux vétustes et nécessitant une rénovation ont limité l'entrain des jeunes et des équipes. Pendant les vacances, une passerelle était organisée avec le club préados pour faciliter la transition entre les deux structures et la venue des jeunes. Les principaux moments où nous accueillons des jeunes de 14 à 17 ans sont les séjours et le chantier jeunes. Sur ces projets nous avons encore beaucoup de demande et des retours excellents.

- **2017 - Bilan et fréquentation :**

Les mercredis la fréquentation a encore baissé en raison de notre déménagement du pôle jeunesse. Nous n'avons plus réellement de lieu d'accueil spécifique pour les ados, nous avons fusionné l'accueil avec les préados et cela démotive certain-e-s à venir. Sur les vacances, certains jeunes sont toujours très motivés pour venir sur des projets spécifiques mais ils sont là aussi moins nombreux. Le chantier jeunes et les séjours rencontrent toujours un fort succès même auprès des ados qui sont nombreux.

En 2017 qu'un projet a repris autour du bien être et du sport chez les ados depuis septembre. Après une demande récurrente de jeunes afin d'intégrer la salle de musculation de la ville tout

en étant accompagné, nous avons proposé des ateliers 3 fois par semaine. Ce projet rencontre un fort succès et nous l'avons reconduit sur 2018 et 2019.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



- **2018/2019 - Bilan et fréquentation :**

Nous avons eu du mal à renouveler le groupe des Ados sur les années 2018 et 2019 en raison du local partagé avec les préados. Cela ne plaît pas aux Ados et s'ils viennent toujours sur les projets spécifiques (Sport Santé, Chantier Jeunes), nous n'avons plus de présence régulière sur les mercredis ou les vacances.

Le Chantier Jeunes a évolué à partir de 2017 en proposant comme valorisation du travail accompli un séjour à l'étranger. Les jeunes sont donc partis en Allemagne ces 3 années, dans la périphérie de Berlin, afin de participer à des rencontres avec des jeunes allemands autour du sport, de la collaboration et de la découverte culturelle. En 2019, nous avons ouvert 21 places au lieu de 15 pour répondre à la demande débordante sur ce dispositif.

- **Moyenne des effectifs Ados sur la période 2016-2019**

-

Année	Mercredis	Petites Vacances (Novembre, Février , Aout)	Séjour Ski	Eté	Chantier Jeunes	Sport Santé
2016	4	8	8		18	0
2017	3	6	7		15	12
2018	0	0	8	0	15	8
2019	0	0	3	0	21	9

Depuis 2021, les jeunes sont comptabilisées dans l'accueil 10-13 ans.

Accueil d'enfants porteurs de handicap

- **Mise en place du projet**

Peu après l'ouverture en 2015 d'une classe ULIS sur l'école élémentaire de Cournonterral, nous avons mis en place un projet, en partenariat avec la CAF, qui vise à favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap et leur intégration sur les temps d'activités périscolaires. Ce projet est issu du constat que les enfants accueillis dans la classe ULIS de l'école Georges Bastide rencontraient des difficultés pour participer aux activités proposées sur les temps périscolaires. En effet, sur les temps d'ALP du midi et du soir, ces enfants jouent beaucoup ensemble car ils se connaissaient mais allaient peu vers les autres enfants de l'école. Nous avons ainsi souhaité mettre en place un accompagnement plus individualisé pour favoriser leur intégration dans les activités et la rencontre avec les enfants des autres classes.

Dans le cadre des TAP, nous avons ainsi missionné une des directrices de l'ALP pour accompagner plus spécifiquement ces enfants dans leurs choix et pour se positionner en tant que référente dans les échanges avec les familles, les enfants et les intervenants pour adapter l'activité aux besoins des enfants. Nous leur avons permis plus facilement de pouvoir essayer différentes activités ou éventuellement changer en cours de cycle.

- **Accompagnement des équipes et formations**

Sur l'année scolaire 2015/2016, nous avons embauché et formé une animatrice en contrat d'avenir pour notamment assurer le lien avec les familles, l'enseignante de l'ULIS et les enfants sur les différents temps périscolaires. En 2017, nous avons fait venir l'association Halte Pouce pour former plus largement nos équipes (15 participants) à l'accueil des enfants porteurs de handicap.

- **Evolution du projet**

Dans la continuité du travail mené sur les temps périscolaires, nous avons, depuis 2017, accueilli aussi des enfants sur les temps extrascolaires. En lien avec les familles, nous avons proposé un accueil individualisé avec des demi-journées plus courtes ou des journées adaptées. Au fur et à mesure de la prise de repères, nous avons pu accueillir ces enfants sur une journée complète puis sur plusieurs journées pendant les vacances. La directrice de l'ALP étant aussi directrice de l'ALSH, l'accueil individualisé et le lien avec les familles s'est fait naturellement. Nous maintenons cet accompagnement et le travail engagé qui permet à ces enfants de bénéficier d'un cadre favorisé sur l'ALSH. Nous organisons les équipes de manière à disposer d'un animateur supplémentaire qui peut se détacher par moment pour s'occuper exclusivement d'un enfant.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

S²LO

Convention Territoriale Globale – Commune de Cournonterral – 2026/2030

En 2019, nous avons aussi travaillé avec une famille pour permettre à son enfant de partir en séjour ski. Cet enfant fréquente aujourd'hui très régulièrement le club préados (mercredis et vacances) et il est totalement intégré au groupe d'enfants.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le



ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE

Le soutien à la Parentalité

Convention CLAS

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Le dispositif CLAS s'intègre dans un projet plus vaste d'Aide aux Devoirs sur Cournonterral. Ainsi, les enfants qui souhaitent être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs sont orientés vers l'un des 2 dispositifs :

- L'Etude surveillée, qui concerne les enfants ayant déjà une certaine autonomie. Ceux-ci sont pris en charge par l'intervenant qui va faciliter la compréhension des devoirs, des consignes, fixer un cadre bienveillant ou collaboratif, afin que l'enfant réussisse à faire ses devoirs.
- L'Accompagnement à la Scolarité, qui concerne les enfants ayant des difficultés d'apprentissages ou qui sont en rejet de l'institution scolaire. Ceux-ci sont majoritairement orientés par les enseignants. Un contact avec la famille est créé afin de proposer un cadre rassurant pour l'enfant et d'assurer un suivi global autour de lui. Le lien avec l'institution scolaire vise à être maintenu ou renoué dans certaines situations.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des intervenantes expérimentées qui assurent un suivi depuis de nombreuses années auprès des familles. Cela est précieux pour la relation de confiance qu'elles tissent entre les enseignants, les parents et les enfants.

La commune de Cournonterral est engagée depuis plusieurs années dans la mise en œuvre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), dispositif partenarial soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, visant à accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours scolaire en dehors du temps de classe.

Jusqu'à présent, ce dispositif concernait principalement les élèves scolarisés en élémentaire. Il permettait d'apporter un appui méthodologique, un accompagnement éducatif ainsi que des actions favorisant l'ouverture culturelle et la confiance en soi, en complémentarité avec l'école et les familles.

Afin de répondre à l'évolution des besoins repérés sur le territoire et de renforcer la continuité des parcours, le CLAS a été élargi à destination des collégiens depuis septembre 2024. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de prévenir les risques de décrochage scolaire et d'accompagner les jeunes lors de la transition vers le collège, période identifiée comme particulièrement sensible.

L'intégration du CLAS collège constitue ainsi un levier important pour soutenir les familles, renforcer le lien entre les acteurs éducatifs et proposer un accompagnement adapté aux enjeux spécifiques de l'adolescence.

- **Moyenne des effectifs CLAS sur la période 2016-2019**

Effectifs :

Année	Nombre d'enfants élémentaires
2016 - 2017	13
2017 - 2018	10
2018 - 2019	11
2019 - 2020	12
2020/2021	20
2021/2022	34
2022/2023	34
2023/2024	36
2024/2025	34
2025/2026	35

Année	Nombre d'enfants collégiens
2024/2025	8
2025/2026	9

Envoyé en préfecture le 01/03/2026

Reçu en préfecture le 01/03/2026

Publié le

ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « A la ronde »

Le LAEP « A la Ronde » est un lieu ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable. L'accueil est libre et gratuit, sans inscription préalable.

Sur les années 2020 à 2025 le lieu d'accueil s'est trouvé à :

- L'Accueil de loisirs sans hébergement maternel : Parc du Château Mallet
- L'Ecole maternelle « La Calandrette », 39 rue Léon Blum


Cet accueil se déroule tous les lundis de 8h30 à 12h, y compris pendant les vacances scolaires. Les enfants et les parents sont accueillis par une psychologue clinicienne et une éducatrice de jeunes enfants.

Dans le double mouvement de considérer l'enfant comme une personne vivant un moment déterminant de son existence et le parent comme ayant besoin de lien social pour éduquer son enfant et d'écouter dans un lieu « tiers ». Il s'agit de recevoir les familles de jeunes enfants avec comme principes :

- L'accueil non jugeant avec l'acceptation des différences dans le respect de chacun
- La confidentialité, la neutralité et l'anonymat

- La liberté de participation donc sans inscription ni contractualisation de la venue des familles

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Finalités, visées, objectifs :

- Accompagner la relation parent-enfant et aider à la prévention de dysfonctionnements
- Accueillir l'expression des difficultés, écouter les demandes des parents
- Revaloriser les parents et les enfants dans leurs compétences, dans le cadre de la prévention des troubles de socialisation du jeune enfant
- Par la médiation du jeu, favoriser le développement et l'ouverture sociale de l'enfant en présence d'un parent ou adulte tuteur
- Soutenir, accompagner, sécuriser les liens parents enfants pour permettre un travail progressif d'individuation/de séparation (et continuer même après l'entrée en mode garde, école)

Partenariat opérationnel

Plusieurs acteurs contribuent au fonctionnement et à la dynamique de ce lieu d'accueil :

- La mairie de Cournonterral diffuse l'information auprès des habitants de la commune
- Le Service Territorialisé de PMI Ovalie Pignan, dont les équipes orientent également les familles vers le lieu d'accueil.
- Le Relais Petite Enfance, diffuse l'information et favorise l'inscription d'A La Ronde dans une dynamique autour de la petite enfance et de la parentalité sur l'ensemble de son territoire
-

Constat


Les travailleurs sociaux du secteur font état d'interventions médico-sociales de prévention (AED, suivis PMI, TISF) importantes en raison de problèmes de précarité et de santé. Plusieurs assistants familiaux accueillent de jeunes enfants sur le territoire.

Au-delà des demandes des familles de modes de garde sont apparues des demandes en termes de lien social, de rencontre, de partage d'expériences, de soutien dans l'éducation du jeune enfant.

Sur Cournonterral, les allocataires CAF sont 31% à vivre sous le seuil de bas revenus de la CAF et 15% des familles allocataires bénéficient des minima sociaux. Sur cette commune, de nombreuses constructions amènent des familles à s'installer, dans des

migrations intra ou extras départementaux qui fragilisent les liens familiaux et nécessitent de recréer du lien social.

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
 Reçu en préfecture le 01/03/2026
 Publié le
 ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



Données quantitatives


Age des enfants accueillis et nombre de familles concernées par le LAEP

Age	Année	Enfants concernés
A naître	2020	2
	2021	2
	2022	3
	2023	4
	2024	3
	2025	2
0-2 ans	2020	36
	2021	37
	2022	48
	2023	45
	2024	40
	2025	36
2-4 ans	2020	16
	2021	19
	2022	20
	2023	19
	2024	24
	2025	21
4-6 ans	2020	2
	2021	2
	2022	1
	2023	3
	2024	4
	2025	6

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<i>Nombre de familles</i>	31	41	49	56	52	48
<i>Taux de fréquentation (sur 8 enfants / séance dans le projet)</i>	54%	46%	65%	68%	67%	70%
<i>Nombre de naissances à Cournonterral</i>	89	118	87	96	78	

L'animation de la vie sociale

Envoyé en préfecture le 01/03/2026
Reçu en préfecture le 01/03/2026
Publié le
ID : 034-213400880-20260225-D2026_15-DE



La maison des services :

La Maison des Services regroupe le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), un guichet d'accueil France Services et un espace de co-working.

Ses objectifs :

- Développer l'information et l'accompagnement des citoyens.
- Générer du lien entre tous les Cournonterralais.

Sa labellisation France Services permet de bénéficier de partenariats institutionnels et d'un soutien logistique et financier de l'Etat.

Des locaux accueillants

Neufs et lumineux, entièrement de plain-pied et spacieux pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ils comptent 2 espaces d'environ 100 m² chacun.

La Maison des Services est composée de deux parties.

Un local essentiellement dédié aux services publics et institutionnels :

- Le guichet d'accueil France Services.
- Des bureaux pour les permanences de services de l'Etat et d'associations du secteur social avec 2 espaces de visioconférence pour les rendez-vous à distance.
- Une salle dédiée à des ateliers d'inclusion numérique.
- Le bureau du CCAS qui dispose ainsi d'un espace clair et agréable, adapté à l'accueil du public, garantissant la confidentialité des rendez-vous.

Un local qui accueille un Tiers Lieu qui comprend :

- Un espace de co-working
- Des bureaux individuels
- Un open-space modulable en espace de sociabilité
- Un coin détente et une tisanerie

Ce lieu de vie agréable et convivial est disponible à la location : très fonctionnel il dispose d'espaces de travail, de connexion Wifi et d'accès à la fibre. Il a vocation à accueillir des télétravailleurs, des entrepreneurs, des étudiants ou des acteurs associatifs afin de favoriser

les échanges, créer une dynamique sur notre territoire, contribuer à tisser du lien social, participer au développement économique et à l'activation des ressources locales.

Au fil du temps nous y proposerons diverses animations (ateliers pratiques, rendez-vous socioculturels...) organisées par la Maison des Services en lien avec les autres services municipaux ou des acteurs et institutions partenaires à destination de publics variés.

L'objectif, au-delà du développement des services publics au sein des Jardins d'Hélios, est d'apporter une nouvelle dynamique à l'ensemble du secteur, de créer de l'intelligence collective et de tisser un lien entre les citoyens de part et d'autre du Coulazou dans un cadre pensé pour les échanges.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

L'Hérault compte aujourd'hui 35 structures France Services, celle de Cournonterral est la seule du canton.

Exemples d'accompagnements qui peuvent être proposés :

- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche à me faire rembourser mes soins
- J'attends un enfant
- Je recherche un emploi

L'Etat a mis en place des formations spécifiques à destination des agents afin qu'ils puissent soit délivrer un premier niveau d'information soit mettre rapidement en relation avec les interlocuteurs des différents organismes pour une réponse approfondie.

7. Bilan de la première période contractuelle 20-24

Sur la contractualisation 2020-2024, des grandes orientations du territoire en lien avec les domaines d'intervention de la Caf : Petite enfance, Enfance, jeunesse, Soutien à la parentalité, Animation de la vie sociale, Accès aux droits, Logement, ont été définies :

Orientations générales 20-24 de la CTG validées par les élus :

1. Sensibiliser les habitants à la notion d'écologie et de développement durable pour construire une commune durable et solidaire,
2. Développer un réseau multimodal d'information et de communication sur la commune afin de faciliter et améliorer l'accès aux droits pour tous les habitants,
3. Développer les actions autour de la parentalité : accompagner les parents dans leur rôle éducatif en apportant un soutien et des dispositifs répondant à leurs besoins,
4. Accompagner les enfants sur les différents temps de vie afin de favoriser leur épanouissement, le développement de leurs compétences et encourager leur esprit citoyen.

Ces orientations ont permis de mettre en évidence les objectifs poursuivis et les moyens pour les atteindre.

Cette dernière période contractuelle a mis en lumière les différents accueils et partenaires de cette dynamique territoriale.

Orientation 1 : Sensibiliser les habitants à l'écologie et au développement durable

Objectifs généraux :

- Accompagner les habitants dans leurs relations avec l'environnement local et améliorer leur cadre de vie grâce à l'écologie et au développement durable
- Favoriser l'interaction des différents publics accueillis avec le milieu naturel
- Accompagner les professionnels dans la mise en place de projets autour de l'écologie et du développement durable

PROJET PERMACULTURE ET BIODIVERSITÉ :

Réussites / enseignements :

Appropriation par les enfants du lieu et des outils pédagogiques.

Éducation à l'environnement et au développement durable.

Utilisation de matériel de réemploi et valorisation des déchets.

Points de vigilance :

Appropriation encore limitée par l'équipe enseignante.

Axes d'amélioration :

Renforcer l'implication des enseignants et d'autres acteurs de territoire (RPE, Crèche...)

Acteurs impliqués :

Animateurs EEDD du service enfance

Les directeurs d'école

Orientation 1 : Sensibiliser les habitants à l'écologie et au développement durable

LE DEFI ÉCOMINOTS AVEC L'ALEC :

Réussites / enseignements :

Sensibilisation réussie aux gestes éco-responsables
Challenge apprécié par les enfants et les élus
Mise aux normes des bâtiments

Points de vigilance :

Faible implication des écoles dans le projet
Impossibilité de faire le défi au château Mallet pour des raisons techniques
Difficulté de coordination avec les services techniques.

Axes d'amélioration :

Renforcer la collaboration avec les équipes éducatives
Améliorer le suivi des actions sur les bâtiments

Acteurs impliqués :

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
Les directrices ALP
La responsable des agents d'entretien et restauration
Les directeurs d'école
Les services techniques
L'élu à l'enfance



Orientation 1 : Sensibiliser les habitants à l'écologie et au développement durable

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE :

Réussites / enseignements :

Mobilisation et diversité de différents acteurs du territoire (habitants, animateurs, familles)
Sensibilisation dans les écoles et les accueils de loisirs

Points de vigilance :

La participation de grand public reste minime au regard du nombre d'habitants

Axes d'amélioration :

Renforcer la communication des actions auprès des habitants

Acteurs impliqués :

Les habitants membres du Copil
Les animateurs EEDD du service enfance
L'élu à l'environnement
La métropole de Montpellier



Orientation 1 : Sensibiliser les habitants à l'écologie et au développement durable

Les projets prévus mais non réalisés :

- **Le jardin partagé :**

Le projet a été mis en place par l'élue à l'environnement et une association. Les jardins sortent à peine de terre.

- **Le jardin pédagogique petite enfance :**

Le projet présente des difficultés de coordination avec l'association des aînés. Nous avons un problème de voisinage qui régulièrement détruit le travail effectué.

Orientation 2 : Développer un réseau multimodal d'information et de communication

Objectifs généraux :

- Améliorer la visibilité des acteurs du territoire et des services qui sont proposés aux habitants.
- Favoriser les échanges et l'interaction entre les professionnels.

LES COMMISSIONS ENFANCE JEUNESSE :

Réussites / enseignements :

Permet un dialogue direct avec les parents d'élèves

Émergence d'actions transversales mairie / parents

Points de vigilance :

Manque de suivi en raison de l'absence de comptes rendus

Axes d'amélioration :

Rédiger et diffuser systématiquement des comptes rendus

Structurer le suivi des décisions prises

Acteurs impliqués :

Les associations de parents d'élèves

Le représentant DDEN

L'élue à l'enfance



Orientation 2 : Développer un réseau multimodal d'information et de communication

Les projets prévus mais non réalisés :

- **Améliorer l'accès aux services proposés sur le territoire et leur transversalité:**

Le projet de « carte d'identité » des structures a débuté en marge de la matinée parentalité mise en place en juin 2022. Le travail engagé n'a pas été maintenu pour des raisons d'organisation structurelle.

Orientation 3 : Développer les actions autour de la parentalité

Objectifs généraux :

- **Accompagner les parents dans leur rôle éducatif en apportant un soutien et des dispositifs répondant à leur besoin.**

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS / CONFERENCES PARENTALITÉ :

Réussites / enseignements :

Participation active des parents

Démarchage efficace auprès des familles

Valorisation des jeunes via restitution de court-métrage

Partenariat avec médiation familiale

Points de vigilance :

Créneau du samedi matin peu attractif

Partenariats communaux insuffisamment mobilisés notamment avec le LAEP

Axes d'amélioration :

Renforcer communication et visibilité

Développer les liens avec le LAEP et le point écoute

Proposer des soirées jeux pour renforcer le lien parent / enfant ou formats complémentaires

Acteurs impliqués :

Les intervenants extérieurs (Moderato, Chez Noou, Stéphane Seclet, EPE, Causons écrans...)

L'élu à l'enfance

L'élu(e) à la petite enfance

Orientation 3 : Développer les actions autour de la parentalité

MATINÉE PARENTALITÉ HÉLIOS :

Réussites / enseignements :

Mobilisation de nombreux partenaires dans un nouveau quartier
Bonne organisation et diversité des propositions pour tous les âges

Points de vigilance :

Faible participation des familles, surtout du centre-ville
Problèmes de stationnement
Investissement important (présence le samedi matin) pour un nombre limité de participants

Axes d'amélioration :

Renforcer la communication et l'information en amont
Intégrer l'action à un événement existant

Mieux cibler les familles

Acteurs impliqués :

Les crèches, le LAEP, la CAF, la PMI, le RPE, les associations de parents d'élèves
Le service enfance
L'élue à la petite enfance

Orientation 3 : Développer les actions autour de la parentalité

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP :

Réussites / enseignements :

Fédération d'animateur autour de l'inclusion du public cible
Formation des agents
Participation au Pôle Ressources handicap

Points de vigilance :

Maintien de la continuité de l'accueil de part le turn-over des équipes
Amélioration de la communication et de la valorisation de nos actions

Axes d'amélioration :

Nommer un référent Handicap dans les structures d'accueil

Acteurs impliqués :

Le service enfance
Halte Pouce
La CAF

Orientation 3 : Développer les actions autour de la parentalité

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ (CLAS) :

Réussites / enseignements :

Liens renforcés entre primaires, collégiens, parents et intervenants

Progression scolaire et confiance établie avec le collège de Pignan

Ateliers sur thématiques éducatives et parentalité

Points de vigilance :

Manque de ressources matérielles (ordinateurs)

Axes d'amélioration :

Améliorer le matériel pédagogique

Renforcer la cohésion entre ados

Proposer des modules spécifiques par matière

Acteurs impliqués :

Le service enfance

L'élue à la culture en charge du CLAS

La CAF

Orientation 3 : Développer les actions autour de la parentalité

LE CAFÉ DES PARENTS :

Réussites / enseignements :

Création de lien social entre quartiers

Régularité et fidélisation grâce à un rendez-vous mensuel

Thématiques variées et convivialité

Points de vigilance :

Participation variable selon la période

Sorties extérieures annulées à cause de la météo

Axes d'amélioration :

Fédérer davantage de parents

Disposer d'une salle fixe et prolonger le temps de rencontre

Proposer ponctuellement des sorties adaptées

Acteurs impliqués :

Le service enfance

L'élue à la petite enfance

L'élue à l'enfance

La CAF

Intervenants partenaires



Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

Objectifs généraux :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

LA PASSERELLE POUR TOUS (MATINÉE PETITE ENFANCE) :

Réussites / enseignements :

Fédération des différents acteurs (crèche, école, commune)

Changement de lieu sécurisant

Ateliers variés et pique-nique partagé

Création d'un groupe WhatsApp facilitant le lien

Points de vigilance :

Difficulté à trouver une date commune pour toutes les structures

Axes d'amélioration :

Renommer l'action pour inclure les « grands »

Prévoir un second événement pour les 0-3 ans

Reprendre l'objectif de « matinée passerelle »

Acteurs impliqués :

Les crèches

Le RPE

La direction de l'école maternelle

Le service enfance

L'élue à la petite enfance

Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

LE CLUB ADOS 14-17 ANS :

Réussites / enseignements :

Création du premier noyau de jeunes

Dynamique d'appropriation progressive

Points de vigilance :

Difficulté à trouver un local adapté

Axes d'amélioration :

Stabiliser le lieu et les conditions d'accueil

Consolider la communication auprès des jeunes et familles pour de futurs adhésions

Acteurs impliqués :

Le service enfance

L'élue à l'enfance

La CAF

Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

LES RENCONTRES PETITE ENFANCE ALE – CRÈCHES – ÉCOLE MATERNELLE :

Réussites / enseignements :

Continuité éducative favorisée par la récurrence des rencontres

Ateliers type kermesse et carnaval appréciés

Forte mobilisation des équipes d'animation

Points de vigilance :

Faible participation des micro-crèches

Rencontre organisée trop tôt (janvier)

Axes d'amélioration :

Intégrer davantage micro-crèches et petites sections

Programmer des rencontres pertinentes pendant le centre de loisirs d'été pour favoriser la passerelle entre la crèche et l'école maternelle

Acteurs impliqués :

Le service enfance

Les crèches

La direction des écoles maternelles

L'élu à l'enfance

L'élu(e) à la petite enfance



Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES :

Réussites / enseignements :

Échanges enrichissants entre jeunes et aînés

Solidarité et partage valorisés

Points de vigilance :

Difficulté à rencontrer les seniors vivant à domicile

Axes d'amélioration :

Renforcer communication avec partenaires (ADMR Aide Domicile en Milieu Rural)

Développer les repas et moments conviviaux partagés

Acteurs impliqués :

Le service enfance

L'EHPAD des Garrigues



Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

LES ACTIONS INTERCOMMUNALES DIVERS JEUNES :

Réussites / enseignements :

Rencontres entre enfants et équipes de plusieurs communes.

Dynamique de coopération intercommunale.

Points de vigilance :

Coordination complexe avec de nombreux acteurs.

Difficulté à organiser des événements à grande échelle.

Axes d'amélioration :

Prioriser rencontres à plus petite échelle.

Renforcer préparation et coordination en amont.

Adapter moyens humains selon besoins terrain.

Acteurs impliqués :

Le service enfance

Les 5 autres communes du dispositif (coordination et équipe d'animation)



Orientation 4 : Accompagner les enfants sur les différents temps de vie

Les projets prévus mais non réalisés :

- **La ludothèque pour tous :**

Une association d'assistantes maternelles ont repris le local pour proposer des temps de jeux pour leurs pairs. Le local peut être ouvert pour les accueils de loisirs sur demande.

- **Bourses aux projets pour les jeunes :**

Le projet n'a pas pu être mis en place faute de moyens humains et financiers.

Conclusion générale

L'analyse des évaluations des actions menées met en évidence une **dynamique globale très positive**, portée par un fort engagement des équipes et une volonté constante de répondre aux besoins des familles, des enfants et des jeunes du territoire.

Les actions déployées ont permis de **renforcer le lien social**, de favoriser les rencontres entre les différents publics et de consolider progressivement une **culture partenariale** entre les acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels.

Les formats proposés, majoritairement participatifs et conviviaux, ont démontré leur pertinence. Ils ont favorisé l'adhésion des publics, la fidélisation de certains groupes (parents, jeunes, enfants) et l'émergence de nouvelles dynamiques, parfois non prévues initialement. La capacité des équipes à s'adapter, à faire évoluer les actions et à intégrer de nouvelles demandes constitue un véritable point fort du projet. De plus, la majorité des actions présente un coût maîtrisé, confirmant une bonne efficacité entre moyens mobilisés et objectifs poursuivis.

Néanmoins, plusieurs axes de vigilance se dégagent de manière transversale. La mobilisation des familles, en particulier sur certains créneaux ou territoires, reste un enjeu majeur. Les difficultés de communication, de visibilité des actions et d'accessibilité des lieux peuvent freiner la participation, malgré la qualité des propositions. De plus, la coordination entre de multiples partenaires, notamment dans les projets intercommunaux ou éducatifs, nécessite une organisation renforcée afin de garantir la continuité et le suivi des actions engagées.

Perspectives

Au regard de ces constats, plusieurs perspectives peuvent être dégagées pour le développement des actions :

- Renforcer la stratégie de communication en démarchant à la sortie des écoles, en s'appuyant davantage sur les agents référents des écoles, des partenaires de proximité et des événements communaux, afin de toucher un public plus large et plus diversifié
- Consolider et structurer les partenariats existants, notamment avec les établissements scolaires, les structures petite enfance

- Intégrer des infrastructures communales transversales (maison des services et médiathèque) dans la réflexion des actions.
- Adapter les formats et les créneaux des actions aux contraintes des familles
- Formaliser le suivi et l'évaluation des actions (comptes rendus, bilans intermédiaires), afin de renforcer la lisibilité du projet et d'assurer une continuité dans le temps.
- Poursuivre la valorisation des compétences parentales et des actions éducatives, en les plaçant au cœur des projets futurs notamment pour le café des parents par exemple.

II. Le diagnostic territorial actualisé



Le diagnostic territorial partagé s'inscrit dans une démarche partenariale entre la commune de Cournonterral et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault.

Le diagnostic territorial que nous allons vous présenter ici reprend les éléments qui nous semblent essentiels afin de dégager les principales problématiques mais également les potentialités que nous avons pu identifier sur la commune de Cournonterral.

L'étude que nous avons menée a été principalement conçue à partir des sources suivantes :

- les données statistiques CAF ;
- les données statistiques INSEE ;
- les données internes de la commune ;
- les données recueillis lors de la passation de questionnaire aux élus de la commune ;
- les données recueillis grâce aux questionnaires à destination des associations;
- les données recueillis lors des commissions thématiques.

8. Les données statistiques

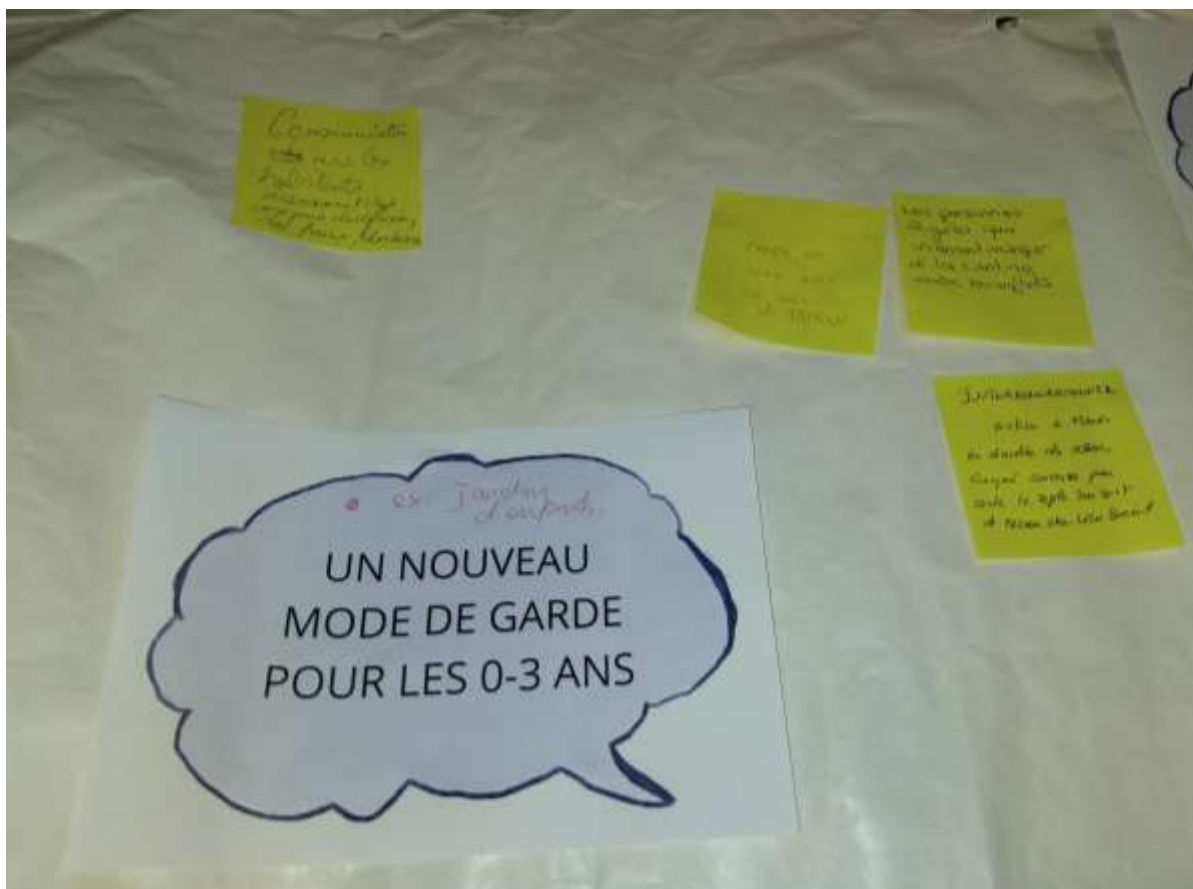
Le diagnostic territorial repose sur des données Caf (fichier allocataires), des données Insee et des données complétées par la ville. Les données statistiques de la Caf permettent de mettre en évidence les principales caractéristiques de la typologie des allocataires et les financements octroyés par la Caf.

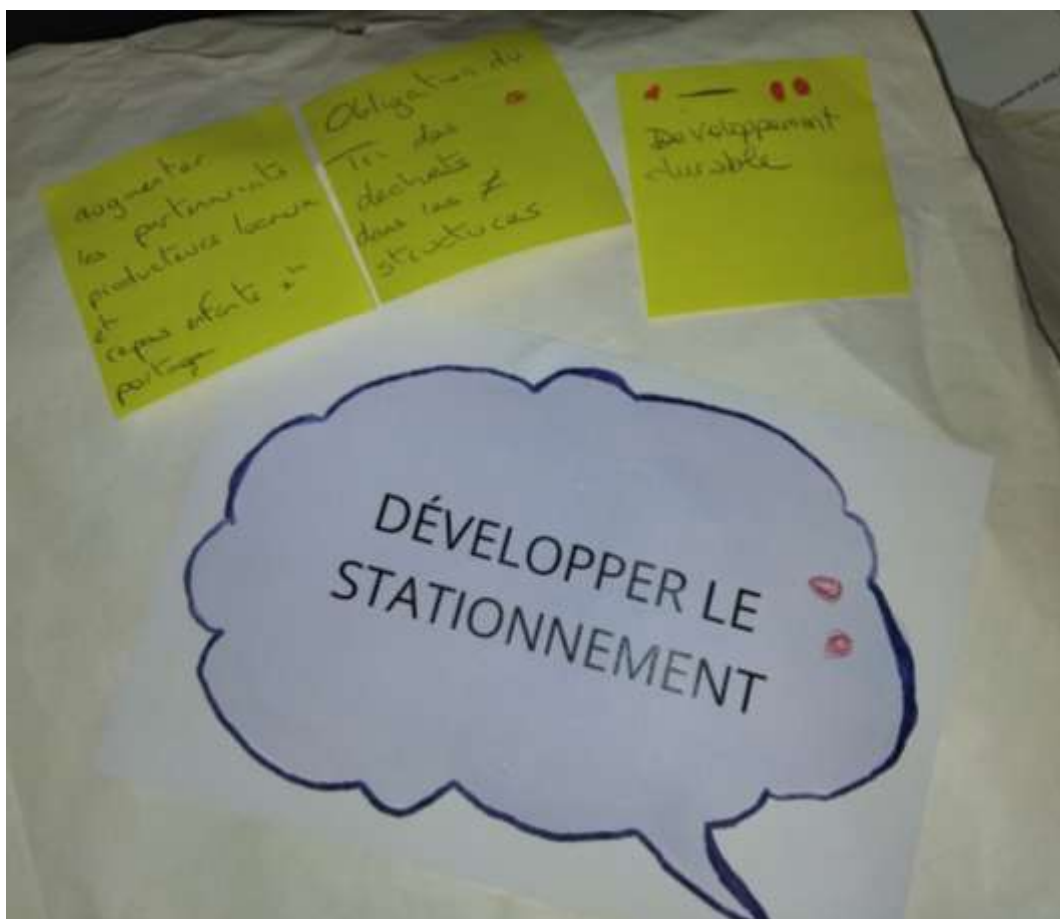
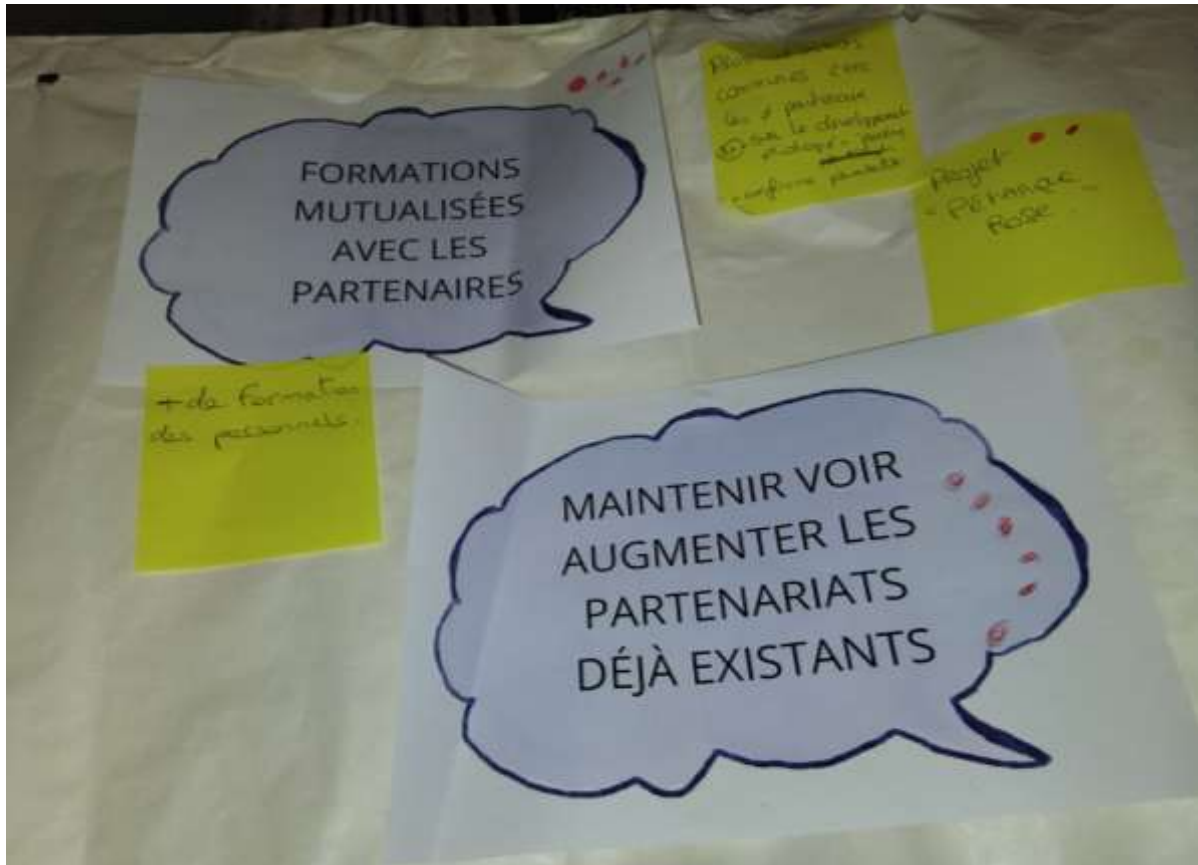
La commune de Cournonterral

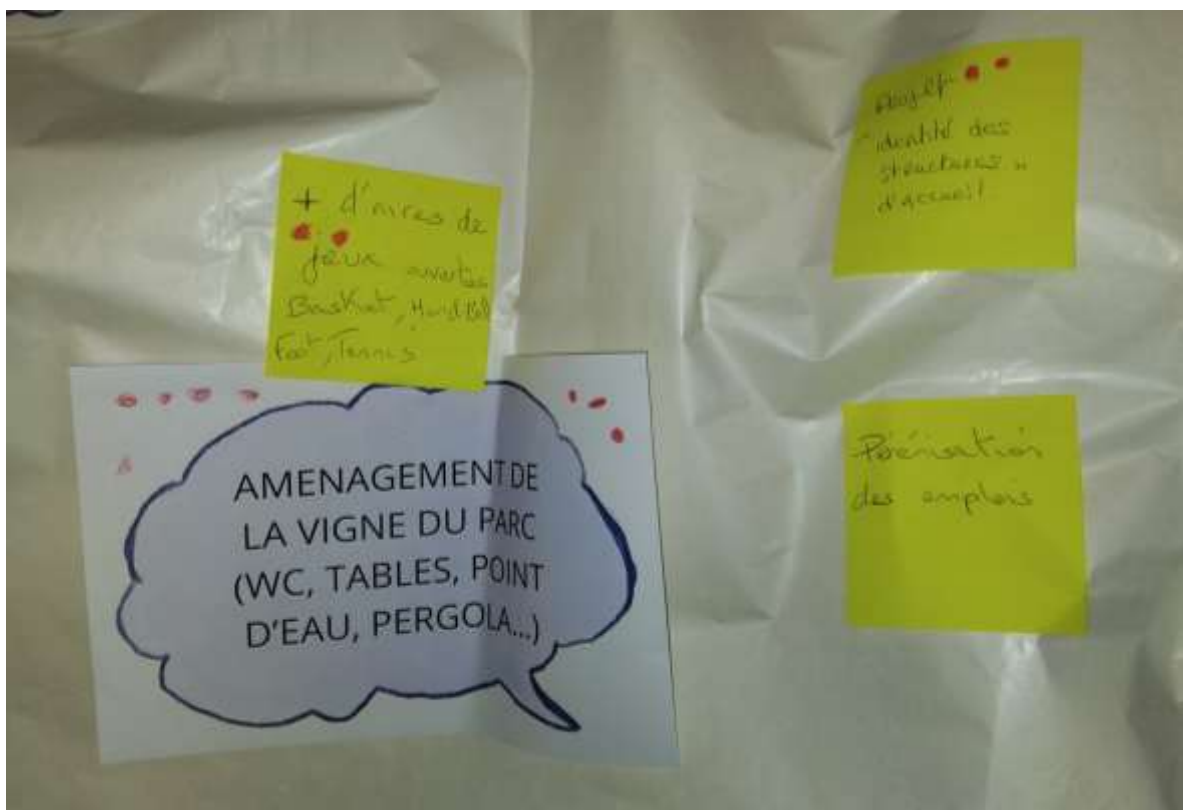
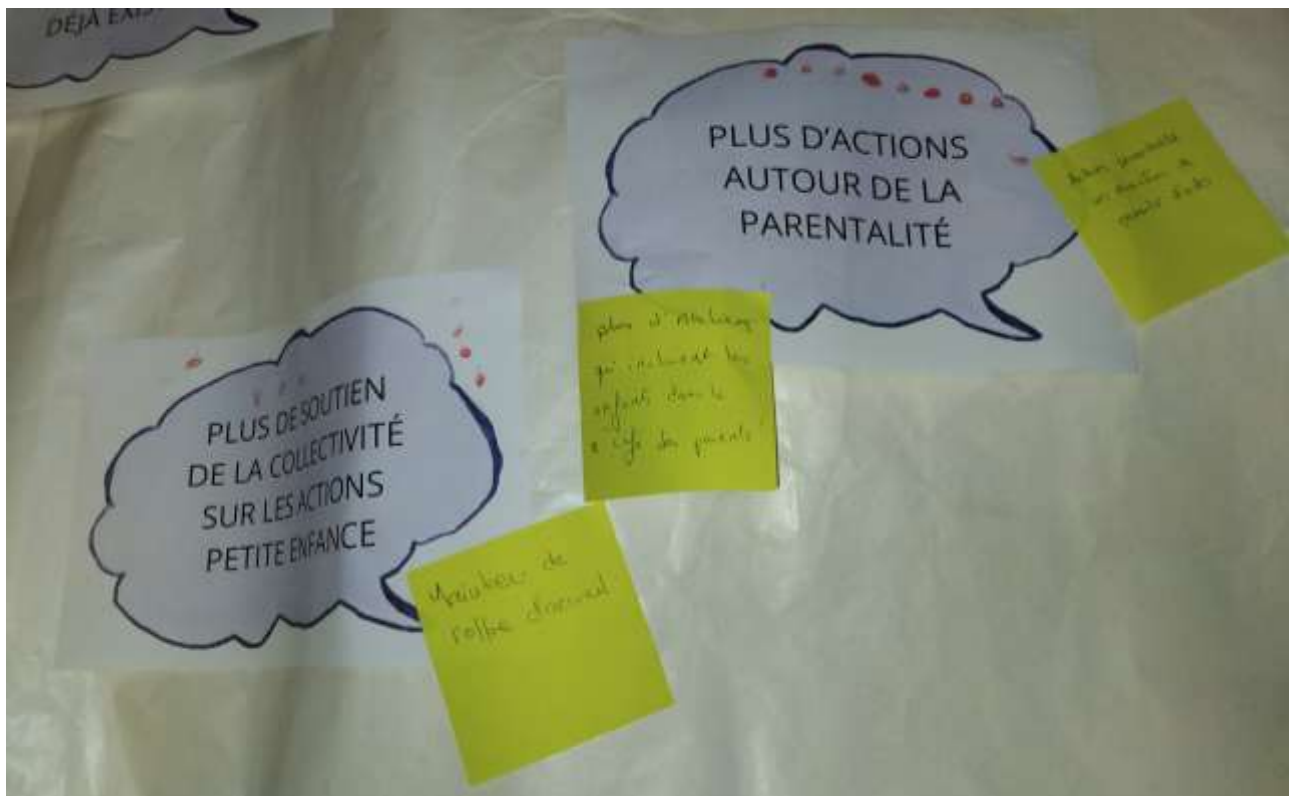
En cours de rédaction

III. Le plan d'action 26-30

Suite à l'évaluation de la période 20-24, nous avons procédé à un exercice pour se projeter sur les 5 prochaines années.







Introduction – Démarche d'élaboration des orientations

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale, la commune de Cournonterral a fait le choix de s'appuyer sur une méthodologie active afin de définir des orientations partagées et en adéquation avec les besoins du territoire.

Afin d'y procéder, l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs intervenant auprès des habitants ont été sollicités : structures de la petite enfance, établissements scolaires, parents du café des parents, représentants de parents, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, élus municipaux et acteurs socio-éducatifs.

Chaque partenaire a été invité à exprimer sa vision de l'évolution des besoins du territoire pour une durée de cinq ans, ainsi que les objectifs qu'il souhaiterait voir se concrétiser dans son champ d'intervention.

Cette méthode de travail, basée sur l'écoute des acteurs de terrain et le croisement des regards, a permis d'identifier des préoccupations communes, de faire émerger des enjeux prioritaires et de construire collectivement des perspectives d'action.

Les orientations présentées ci-après sont issues de cette réflexion partenariale. Elles traduisent la volonté partagée de renforcer la cohérence des interventions, de soutenir les dynamiques locales et d'accompagner les habitants à chaque étape de leur parcours de vie.

Orientations stratégiques de la Convention Territoriale Globale

Orientation 1

Accompagner et accueillir le public de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence

Il s'agit de poursuivre le développement d'une offre d'accueil adaptée aux besoins des enfants avec les différents partenariats. L'objectif est de favoriser leur accès aux loisirs, à l'engagement citoyen et aux initiatives collectives, et de proposer un accompagnement adapté aux différentes étapes de leur parcours, notamment durant l'adolescence. Cette orientation vise également à favoriser les actions contribuant au bien-être, à la socialisation et au développement des jeunes enfants.

Actions fonctionnelles :

- Matinée petite enfance
- Les rencontres familles avec le LAEP le lundi matin
- CLAS primaire et collègue
- Accueil ados
- Rencontres passerelles entre école maternelles et crèches

Orientation 2

Apporter un soutien à la parentalité

Cette orientation a pour objectif de soutenir et renforcer l'accompagnement des parents dès les premières années de l'enfant l'épanouissement des enfants et des jeunes, de favoriser leur accès aux loisirs, à l'engagement citoyen et aux initiatives collectives, et de proposer un accompagnement adapté aux différentes étapes de leur parcours, notamment durant l'adolescence. Elle intègre également le soutien à la parentalité en direction des parents d'enfants plus âgés.

Actions fonctionnelles :

- Café des parents mensuel
- Ateliers FLE
- Conférences pour le public des enfants primaires
- Conférences pour le public des adolescents
- Partenariat avec le point d'écoute à la maison des services
- Des rencontres coorganisées avec le LAEP

Orientation 3

Favoriser le lien social, l'inclusion et les solidarités entre les générations

Il s'agit de développer des actions permettant de lutter contre l'isolement, de renforcer les échanges entre habitants et de soutenir les initiatives favorisant la rencontre entre les générations. Cette orientation vise à contribuer à une dynamique locale solidaire et à renforcer le vivre-ensemble sur le territoire.

Actions fonctionnelles :

- Rencontres intergénérationnelles
- Jardin Des aînés du Théron

Orientation 4

Sensibiliser les habitants à la notion d'écologie et de développement durable pour construire une commune durable

Cette orientation vise à poursuivre les actions en faveur du développement durable, à améliorer les espaces et équipements de proximité et à encourager les initiatives favorisant la qualité de vie, les usages partagés et l'appropriation des espaces publics par les habitants.

Actions fonctionnelles :

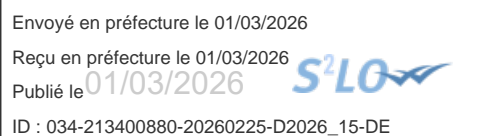
- Jardin pédagogique Cournon des sources
- Jardins familiaux
- Atlas de la biodiversité

Dans le cadre cette nouvelle période de contractualisation de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales, il est acté que la définition précise des actions opérationnelles interviendra dans un second temps.

En effet, la collectivité fait le choix d'inscrire cette nouvelle phase dans une **méthodologie orientée changement**, fondée sur une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux évolutions du territoire.

Cette approche vise à dépasser une programmation figée d'actions pour privilégier une démarche dynamique, construite à partir :

- d'un diagnostic actualisé et partagé,
- de l'identification des enjeux prioritaires,
- de la définition d'objectifs stratégiques mesurables,
- et de l'analyse des effets attendus pour les publics et le territoire.



Les actions qui découleront de cette contractualisation seront ainsi co-construites avec les partenaires institutionnels, associatifs et les services municipaux, dans une logique de transversalité et d'expérimentation. Elles s'appuieront sur des indicateurs de suivi et d'évaluation permettant d'apprécier les évolutions observées et d'ajuster les interventions si nécessaire.

Cette méthodologie orientée changement a pour ambition de :

- renforcer la cohérence des politiques publiques locales,
- optimiser l'allocation des moyens humains et financiers,
- garantir une meilleure lisibilité des impacts des actions engagées,
- et assurer une réponse adaptée aux besoins évolutifs des habitants.

Ainsi, la contractualisation ne se limitera pas à un catalogue d'actions prédéfinies, mais constituera un cadre stratégique évolutif, au service d'un projet de territoire partagé et d'une dynamique partenariale renouvelée.

Date, cachet et signature